

Visa / Titre de séjour

Par anacelestial, le 14/05/2024 à 16:33

Bonjour à tous,

Je viens d'un pays européen, mais en dehors de l'UE, et mon petit ami est français. Avec mon passeport, je peux visiter la France en tant que touriste (je n'ai pas besoin de visa), mais je peux rester 90 jours maximum.

J'ai lu qu'obtenir un visa de travail est extrêmement difficile, et mon petit ami hésite à se marier, donc je ne sais pas quoi faire. Y a-t-il quelqu'un qui était dans une situation similaire? Ce serait également utile si vous aviez des conseils.

Merci d'avance!

Par youris, le 14/05/2024 à 17:41

bonjour,

moins contraignant mais moins avantageux dans votre situation, il y a le pacs.

salutations

Par anacelestial, le 16/05/2024 à 13:58

Nous y avons réfléchi, mais je pense que le PACS est destiné aux personnes qui possèdent quelque chose ensemble (par exemple une propriété, une voiture, etc.) et qui sont ensemble depuis 4 à 5 ans.

Merci d'avoir répondu!